

Recrute  
UN(E) ORTHOPHONISTE  
AU CENTRE MEDICO PSYCHO PEDAGOGIQUE  
DE CAEN

Contrat à durée déterminée  
Temps de travail : 50 %  
Poste à pourvoir à compter  
du 1<sup>er</sup> septembre 2018 jusqu'au 15 février 2019

Salaire selon Convention Collective du 15 mars 1966

Intitulé du poste :

Orthophoniste à 50 % au CMPP - Caen-Fresnel à compter du 1er septembre 2018 jusqu'au 15 février 2019.

Mission

L'orthophonie au CMPP prend en charge les indications classiques : troubles de la déglutition, de l'oralité, de la voix, de l'articulation, de la parole, du langage oral et écrit, des troubles du raisonnement logico-mathématique. Les troubles peuvent être isolés ou associés, d'origines variées et souvent multiples.

Cependant, le travail pluridisciplinaire offert par le cadre du CMPP permet aux orthophonistes, de s'engager plus particulièrement auprès de jeunes patients pour lesquels ces difficultés de langage existent dans un contexte psycho-familial et social souvent complexe et dont on ne peut faire abstraction dans une perspective de soins.

C'est pourquoi la nécessité ou non d'engager une prise en charge en orthophonie est réfléchi au sein des réunions de synthèse qui regroupent les différents professionnels de l'équipe impliqués dans le suivi des enfants et adolescents qui consultent au CMPP.

Contexte

L'orthophoniste exerce sous la responsabilité d'un médecin et intervient dans le cadre d'un projet défini en concertation avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.

L'orthophonie prend en compte les dimensions psychologiques, sociales, économiques et culturelles de chaque patient.

Contenu du poste

Bilan

L'orthophoniste réalise un bilan qui permet d'évaluer les troubles et d'établir un projet de rééducation, en tenant compte de la demande du patient et de la famille.

Un compte-rendu de ce bilan figure dans le dossier du patient et sert de référence au travail de synthèse, tant pour la décision de soin que pour évaluer l'évolution.

### Mise en œuvre du Traitement

Le traitement peut se faire en groupe ou en individuel, de façon hebdomadaire ou bihebdomadaire, à l'aide de différentes techniques.

La continuité et la régularité dans le suivi sont indispensables au bon déroulement de la rééducation. Les séances sont de 45 minutes et sont le plus souvent associées à d'autres prises en charge au sein du CMPP.

Dans le respect du secret professionnel et avec l'accord des parents, des rencontres peuvent avoir lieu avec les écoles et les différents professionnels intervenants auprès de l'enfant et de la famille.

### Les techniques

Les techniques sont les moyens qui permettent à l'enfant d'avancer dans la compréhension et l'expression d'un langage oral et écrit lui facilitant les échanges avec autrui et la connaissance du monde qui l'entoure.

Elles sont multiples, particulières à chaque cas, à chaque pathologie et ont pour but de favoriser l'accès à une parole et un langage vivants.

L'utilisation des différentes techniques est soumise à l'appréciation du professionnel dans le respect de la globalité de l'enfant.

### Autres missions de l'orthophoniste

- Participe à des actions d'éducation, de prévention de dépistage et de guidance parentale.
- Participe à la formation initiale et continue des orthophonistes (accueil des stagiaires, enseignement, évaluation des stagiaires).
- Contribue à faire connaître l'orthophonie aux autres professionnels en diffusant ses connaissances et ses compétences au cours de réunions... .
- Développe ses compétences et connaissances par la formation permanente (formation continue et recherches personnelle).
- Participation aux synthèses pluridisciplinaires
- Participation éventuelle à des groupes thérapeutiques

### Rémunération

Conditions d'embauche et salariales de la convention collective du 15 mars 1966

### Compétences requises

Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

Aptitudes rédactionnelles

### Merci d'adresser lettre de motivation et CV à:

Mme PINEAU, Présidente de l'association

4 rue Raymonde bail 14000 CAEN

Tél : 02.31.53.35.70 Fax : 02.31.74.35.65

[siege@mialaret.asso.fr](mailto:siege@mialaret.asso.fr)